

Flash Gmouv 40

N°85 du 29 novembre 2021

1 Page



Le département des Landes donne la parole aux aidants

Générations Mouvement fait partie des organismes habilités à siéger au **Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)**.

Le CDCA a été créé par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement pour renforcer la participation des personnes à l'élaboration des politiques publiques du handicap et de la vieillesse. Le CDCA donne son avis sur les sujets concernant les personnes âgées et les personnes handicapées. Il est composé de représentants des institutions, des personnes âgées et des personnes handicapées et des professionnels.

La Fédération Départementale des Landes de Générations Mouvement occupe le poste de Vice-président du CDCA (bureau des personnes âgées) par l'intermédiaire de Marc HOUPLAIN (Vice-président de la Fédération)

Le Département des Landes réalise actuellement un "inventaire" sur la situation des aidants dans les Landes.

Nous vous mettons ci-dessous le lien du questionnaire dédié à cette thématique.

Merci de le diffuser autour de vous et pour ceux qui sont concernés de près ou de loin par cette problématique. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Vous en remerciant par avance.



Vous aidez, avez aidé ou serez un jour concerné par l'accompagnement régulier d'un membre de votre famille ou un proche ?

Le Département des Landes vous propose un questionnaire en vue d'élaborer sa stratégie d'aide aux aidants.

Le temps de réponse est estimé à 10 minutes maximum. Ce questionnaire est entièrement anonyme et sera traité par Mazars, cabinet indépendant du Département des Landes.

La date limite de réponse est fixée au 5 décembre 2021.

Donnez votre avis en répondant au [questionnaire](#), ou avec l'adresse :

http://fr.surveymonkey.com/r/parole_aidants_landes